



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque de moyens dans les hôpitaux

Question au Gouvernement n° 3385

Texte de la question

MANQUE DE MOYENS DANS LES HÔPITAUX

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel.

M. Alain Bruneel. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, le personnel soignant est épuisé par ces longs mois de lutte pour sauver des vies, mais aussi très affecté par les nombreux décès qui ont touché les patients et les soignants eux-mêmes.

Depuis plusieurs années, les plans annuels d'économies ont affaibli fortement les hôpitaux. En 2019, une fois de plus, 3 400 lits ont été supprimés. Malgré les cris d'alerte des personnels soignants et bien avant le coronavirus, les hôpitaux ont été contraints de réduire leur capacité d'accueil.

La crise sanitaire actuelle a malheureusement aggravé les faiblesses de notre système hospitalier. En mars dernier, malgré des conditions de travail parfois catastrophiques, le personnel a dû une nouvelle fois faire face et se montrer inventif.

Vous ne répondez aucunement à l'urgence ! Dans un contexte où les scientifiques alertent sur la possible survenue d'une seconde vague, vous ne changez pas de cap. Je le redis, le personnel est à bout de souffle. La première vague a démontré la limite des ressources humaines et matérielles. Aucune leçon n'en a été retenue. Le manque de lits, et plus particulièrement de lits de réanimation, est criant, comme le manque de moyens humains et matériels. Les protections sont toujours en nombre limité ; à la veille de l'hiver, on craint qu'il n'y ait pas de vaccins antigrippe pour tout le monde.

Les soignants n'ont plus confiance. Ils ont tout donné, ils ont été volontaires et ne veulent plus revivre la situation de la première vague. La confiance est rompue aussi pour les oubliés du Ségur.

Monsieur le ministre, entendez-vous ces héros mobilisés pour sauver l'hôpital public qui seront une nouvelle fois dans la rue le 15 octobre ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je partage certaines de vos inquiétudes, ainsi que certains constats que vous dressez au sujet de l'hôpital, en particulier public, et de la politique qui y a été menée depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies : suppression de lits, suppression de postes, réduction des moyens. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI.*)

M. Pierre Cordier. Parlez-en à votre ancienne collègue Marisol Touraine !

M. Olivier Véran, ministre. En revanche, en écoutant votre question, on pourrait presque oublier qu'un accord majoritaire a été signé, ce qui n'était pas arrivé depuis des années, avec l'ensemble des corps professionnels de l'hôpital public, notamment avec Force ouvrière, la CFDT et l'UNSA. Si ces syndicats ont signé l'accord du Ségur, c'est qu'il apporte de l'oxygène comme jamais l'hôpital n'en avait connu ! Vous allez bientôt pouvoir voter ces mesures.

Je suis sûr, monsieur Bruneel, que vous en voterez plusieurs. Je suis sûr que vous voterez pour les 8 milliards d'euros destinés à revaloriser les salaires de 1,6 million de soignants dans notre pays, qui sont à 85 % des femmes. Je suis sûr que vous voterez la reprise de dette à hauteur de 13 milliards d'euros pour l'ensemble des hôpitaux : c'est un tiers de la dette des hôpitaux, qui se creuse depuis vingt ans.

M. Pierre Cordier. Comment cette mesure sera-t-elle financée ?

M. Olivier Véran, ministre. Je suis sûr que vous voterez pour les 6 milliards d'euros d'investissements inscrits dans le plan France Relance, qui permettront de développer, tant dans les EHPAD qu'à l'hôpital et en ville, des structures modernes et numérisées. Je suis sûr que vous voterez pour l'ouverture de 4 000 lits dans l'ensemble des hôpitaux publics de notre pays. Je suis sûr que vous voterez pour la création de 15 000 postes en renfort dans les hôpitaux.

M. Pierre Cordier. C'est facile de voter des dépenses, mais il faudra aussi voter des recettes !

M. Jean-Paul Lecoq. Et les mesures d'urgence, où sont-elles ?

M. Olivier Véran, ministre. Accompagnez-nous ! Nous pouvons faire le constat que la situation n'était pas glorieuse, et qu'elle reste tendue, tout en soutenant les soignants et en les accompagnant – mais sans leur faire peur. Contrairement à ce que vous dites, il y aura des vaccins pour tous les soignants. *(M. Jimmy Pahun applaudit.)* La campagne de prévention de la grippe commencera le 13 octobre, et je profite des quelques secondes qui me restent pour encourager tous les soignants de ce pays, à l'hôpital, en ville, en EHPAD, à se faire vacciner contre la grippe. C'est une protection pour eux, mais surtout pour les personnes dont ils prennent soin au quotidien. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.)*

M. Pierre Cordier. Et dire que vous avez conseillé Marisol Touraine, monsieur le ministre !

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel.

M. Alain Bruneel. Monsieur le ministre, je vous ai écouté mais je n'ai entendu aucune réponse à l'urgence que nous vivons. Sortez de votre bulle, de vos certitudes ! Écoutez les soignants qui se battent ! Vous ne répondez jamais aux questions. Un fossé se creuse, et même un ravin, entre vos déclarations et la situation. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

M. Olivier Véran, ministre. Mais allez-vous voter les mesures du Ségur ?

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3385

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 octobre 2020](#)